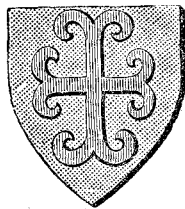


paraît pas avoir le caractère baronnial qu'implique la pensée qui a déterminé le choix des blasons de la voûte, et que pouvaient avoir, au contraire, des maisons moins riches et moins importantes.

La maison de Marcilly, dite de Chalmazel, à laquelle succéda, plus tard, celle de Talaru, n'a pas davantage ce caractère. En fait, les seigneurs de Chalmazel étaient des cadets de Marcilly, ou, tout au moins, ils ne possédaient plus la baronnie de Marcilly, qui appartenait alors en propre à notre comtesse Jeanne de Montfort. Quant à la terre de Chalmazel, où ils avaient récemment obtenu de nos comtes l'autorisation de bâtir le château qui s'y voit encore, c'était un fief rendable, qui, par conséquent, n'avait pas cette qualité de fief antique, indépendant dans son administration militaire, civile et judiciaire, de l'ingérence des officiers de nos comtes, comme les baronnies ou autres seigneureries représentées à la voûte de la Diana. Je suis donc porté à voir dans cet écusson, *brisé d'une cotice en bande*, le cadet d'une maison baronniale, et à l'attribuer par exemple à Bertrand de la Roue, seigneur d'Aurelle, cousin-germain de Bertrand, seigneur de la Roue, et dont la fille et héritière épousa Eustache, sire d'Alègre et de Chalmelis.

## XXXVIII.



*D'or, à la croix ancree de gueules : DAMAS.*